

DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE
GROUPE D'ÉTUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHÉNOMÈNES
AÉROSPATIAUX NON IDENTIFIÉS

Toulouse, le 30/04/2013
DCT/DA//Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

LONRAI (61) 02.02.2012

CAS D'OBSERVATION

1-CONTEXTE

Synthèse des étapes entre l'observation du phénomène et le début de l'enquête.

02/02/2012	Observation
07/02/2012	Audition des témoins par la Gendarmerie Nationale
08/02/2012	PV auditions envoyés au GEIPAN
23/02/2012	Ouverture du cas au GEIPAN
20/02/2013	Mission de l'enquêteur du GEIPAN

2- DESCRIPTION DU CAS

Synthèse des PV de Gendarmerie.

Dans la nuit du 1er au 2 février 2012, à 0h45, le témoin n°1, ne trouvant pas le sommeil, était dans la salle de séjour de son domicile, volets fermés, lorsque son attention a été attirée par un énorme bruit sourd venant de la direction de la Butte Chaumont. Ce bruit lourd et sourd, à l'instar du bruit d'un moteur d'avion, se rapprochait.

Le témoin est sorti de son domicile, sans allumer la lumière extérieure, se trouvant ainsi dans l'obscurité totale. La nuit n'était pas du tout dégagée. Il faisait très froid. Il gelait. En regardant en direction du bruit, le témoin a eu la surprise de voir arriver dans le ciel une masse noire longue et rectiligne d'environ 5 mètres de long sur 1 mètre de large, sans aucun éclairage, qui se déplaçait très lentement. Cette masse n'était pas à une altitude très élevée, à peine au-dessus des arbres. Le témoin n'a pas senti d'odeur particulière. La masse a pris la direction de Valframbert. Le bruit a continué pendant deux ou trois minutes.

Le témoin n'a pas réveillé son conjoint, témoin n°2, qui lui a confié avoir entendu, une quinzaine de jours auparavant, le bruit d'un moteur d'avion aux mêmes heures. Il n'était pas sorti et n'a donc rien vu ce soir-là.

Le lendemain, le témoin a reçu un ami, témoin n°3, qui lui a confirmé avoir entendu le même bruit, mais n'a rien vu. Le bruit ressemblait à « des grincements de ferraille ».

(Source : PV d'audition des témoins n°1 et n°3 par la Gendarmerie Nationale le 07/02/2012, au domicile de chaque témoin)



3- DEROULEMENT DE L'ENQUETE

20/02/2013	Mail de mission GEIPAN
25/02/2013	Mise à disposition par le GEIPAN des éléments d'enquête disponibles
26/02/2013	Appel témoin n°1 : RdV samedi 02/03/2013 à partir de 10h30
	Mail interrogation aérodrome Alençon-Valframbert : vol de nuit ?
	Mail interrogation SAMU 61 : hélicoptère ?
27/02/2013	Mail réponse aérodrome Alençon : terrain non habilité « vol de nuit »
02/03/2013	Entretiens à Lonrai (61) avec les témoins n°1 et n°2
	Panoramique sur le lieu d'observation
Mars-avril 2013	Interrogation par mail des aéroclubs d'ULM des environs : pas de vol
27/04/2013	Mail réponse Hélicoptères de France pour le SAMU 61 : pas de vol

3.1- Entretien cognitif avec le témoin n°1 (02/03/2013) à son domicile

L'observation a lieu à Lonrai, près d'Alençon, dans l'Orne (61), dans la nuit du 1er au 2 février 2012. Nous sommes en plein hiver, de la neige est tombée et il gèle.

Vers 0h45, le témoin est calmement en train de lire dans son séjour, lorsqu'il entend « **un bruit très très fort de ferraille** », lui faisant penser à un avion en mauvais état ou qui aurait un problème. Dans la maison, le témoin ne note aucune vibration des objets ou des murs.

Cherchant à comprendre, le témoin sort dans la cour côté sud de sa maison malgré le froid, sans allumer la lumière extérieure. D'après le témoin, la nuit est noire, sans lune, et le ciel dégagé mais sans étoiles. Le bruit se rapproche, provenant de la direction de la Butte Chaumont. Les yeux du témoin s'habituent progressivement à l'obscurité.

Une masse noire, non éclairée, arrive juste au-dessus des arbres situés à proximité. C'est une sorte d'engin sans ailes, « de la dimension d'un hélicoptère mais sans pales ». L'engin passe au-dessus de la cour où se trouve le témoin « dans un bruit de ferraille incroyable ». Le témoin ne sent pas d'odeur particulière.

L'engin s'éloigne en direction de Valframbert, sans s'arrêter.

D'après le témoin, personne n'a remarqué le bruit dans le groupe de maisons voisines, sauf le témoin n°3, qui a laissé sortir son chien à ce moment là mais n'est pas sorti de sa maison.

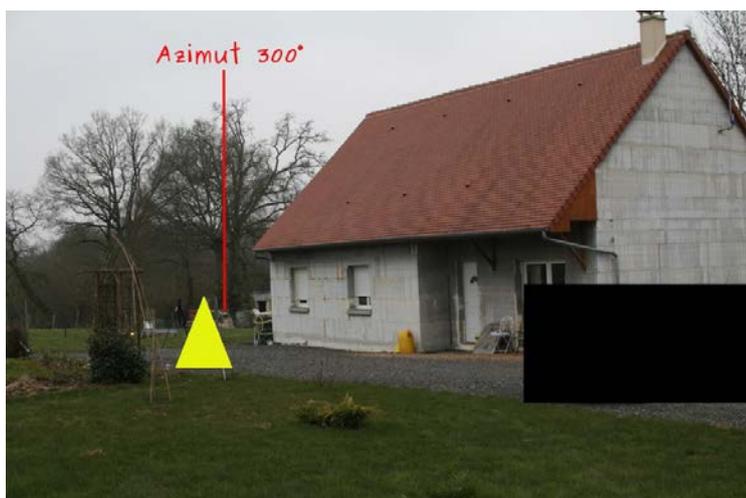
3.2- Entretien avec le témoin n°2 (02/03/2013) à son domicile

Le témoin n°2, conjoint du témoin n°1, déclare *avoir entendu le bruit, être sorti peu après le passage de l'engin et l'avoir vu s'éloigner* (note : ce point est en contradiction avec le PV d'audition du témoin n°1 par la Gendarmerie Nationale, où celui-ci déclarait « ne pas avoir réveillé » son conjoint).

En sortant, le témoin a vu une masse sombre de 1m à 1m50 de large s'éloigner en direction de Valfrembert et Le Fléchet. Vu de derrière, l'appareil n'était pas facile à identifier. Le témoin a pensé à une « planche à voile ».

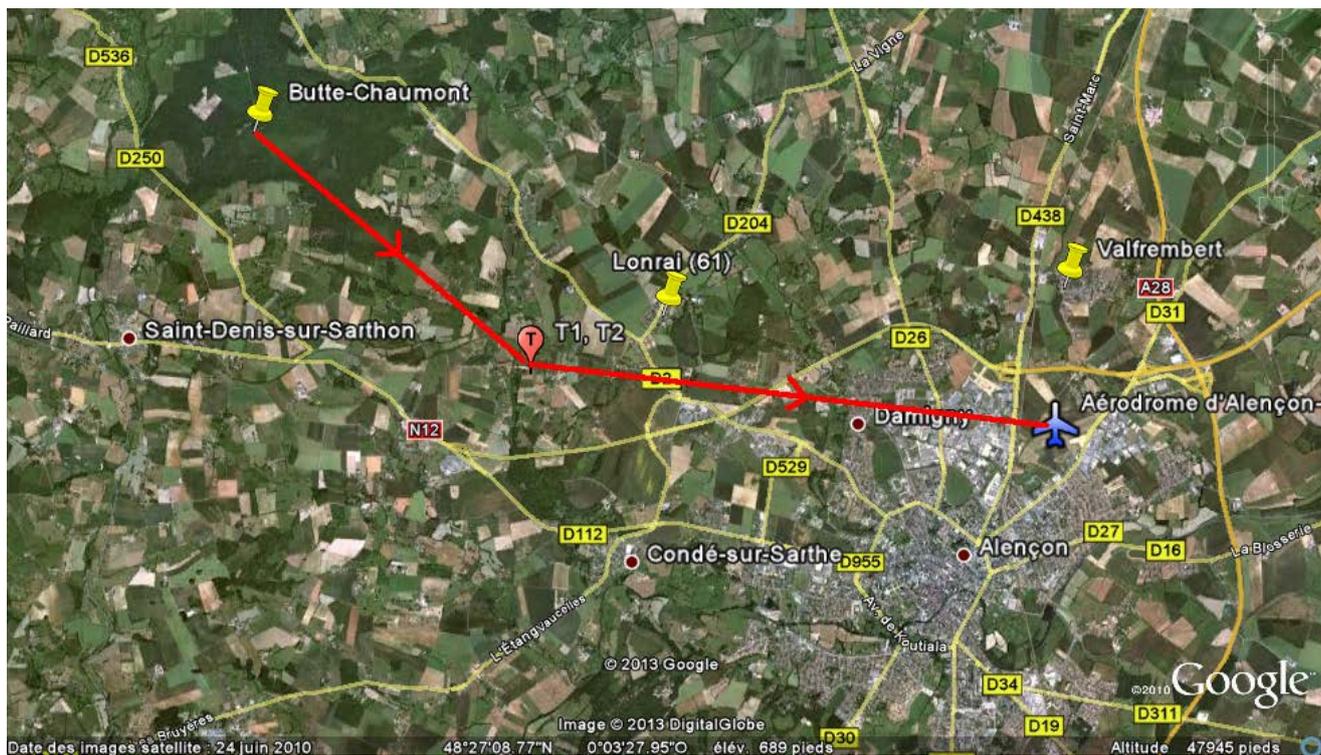
Trois semaines auparavant, le témoin a déjà entendu ce bruit faisant penser au vol d'un avion à hélice, mais n'est pas sorti de la maison, pensant qu'il s'agissait probablement d'un transport d'organe pour l'hôpital.

3.3- Photo des lieux



Le triangle jaune indique la position du témoin au moment de l'observation. L'engin est arrivé au-dessus des arbres de l'azimut 300° environ, qui correspond sur la carte à la direction de la Butte Chaumont.

3.4- Trajet approximatif de l'engin

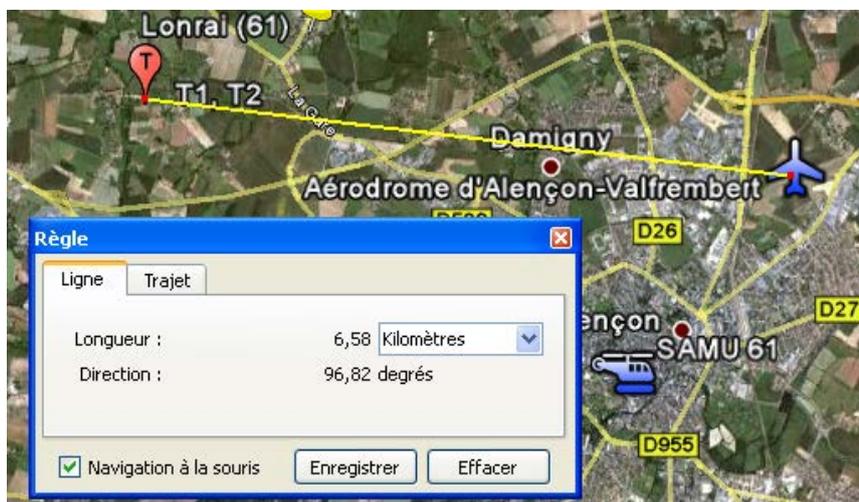


Remarque : l'engin n'ayant vraisemblablement pas changé de direction à la verticale du témoin, il existe une incertitude d'une vingtaine de degrés sur les directions indiquées.

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

4.1- Vol de nuit d'un appareil de l'aéroclub d'Alençon-Valfrembert

L'engin observé par les témoins semblait se diriger vers l'aérodrome d'Alençon-Valfrembert, situé à 6,5 km du lieu d'observation à vol d'oiseau, azimuth 97° (source : GoogleEarth).



Certains des appareils de l'aéroclub sont équipés pour le vol de nuit (source : site internet de l'aéroclub [http://www.aeroclub-alencon.org/aero-club/avions/qb_\(c150\).html](http://www.aeroclub-alencon.org/aero-club/avions/qb_(c150).html)).



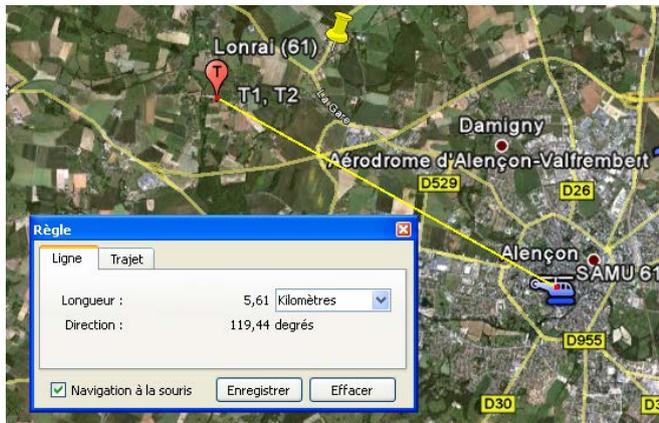
Interrogé par mail le 26/02/2013, l'aéroclub a répondu que « **le terrain n'est pas habilité "vol de nuit" et ne dispose d'aucun dispositif de contrôle du trafic aérien** », ce qui écarte cette hypothèse (source : mail de réponse de l'aéroclub, 27/02/2013).

De plus, les deux témoins ont observé un engin

- sans ailes
- sans aucun éclairage, ce qui ne peut être le cas d'un vol de nuit conforme à la réglementation.

4.2- Vol de nuit de l'hélicoptère du SAMU d'Alençon

Le SAMU de l'Orne, basé au Centre Hospitalier intercommunal Alençon-Mamers (CHICAM), est situé à 5,5 km du lieu d'observation à vol d'oiseau, azimut 120° (source : GoogleEarth).



Il possède un hélicoptère (sources : témoins, et site internet du SAMU <http://www.ch-alencon.fr/chicam/usagers/services-soins/liste-des-poles/pole-cruss/samu-smur.html>).



geipan

L'observation par les deux témoins d'un engin sans aucun éclairage écarte l'hypothèse d'un vol de nuit de cet appareil pour une intervention régulière ou un transfert d'organe.

Interrogé par mail le 26/02/2013, la SAMU 61 a transféré la question à Hélicoptères de France, qui a confirmé par mail le 27/04/2013 ne pas avoir volé le 02/02/2012.

4.3- Vol de nuit d'un appareil ultra-léger motorisé (ULM)

Les vols d'ULM sont interdits la nuit.

En entendant le bruit de l'intérieur de la maison, le témoin n°2 a pensé au bruit d'une hélice. En voyant l'arrière de l'appareil en train de s'éloigner, il a pensé à une « planche à voile ». Le témoin n°1 a pensé à « quelque chose de bricolé ».

Il pourrait s'agir d'un appareil ultra-léger motorisé (ULM) équipé d'une hélice.



Un ULM qui braverait cette interdiction volerait probablement sans éclairage, soit parce qu'il n'en est pas équipé soit pour rester relativement discret (malgré le bruit). Un tel appareil pourrait s'être élancé de la Butte Chaumont, point haut de la région, en direction de l'aérodrome de Valframbert, inoccupé la nuit.

Les éléments fournis par les témoins correspondent assez bien à cette hypothèse, sauf la forme (5m de long sur 1m de large).

4.3.1- Cas particulier d'un aérostat ultra-léger (ULM de classe 5)

Un aérostat ultra-léger, autrement dit un dirigeable, est un appareil

- qui peut voler à faible hauteur
- équipé d'une hélice qui peut être relativement bruyante, en particulier dans une nuit calme
- dont la longueur est environ 5 fois la largeur



La nuit, un tel engin serait perçu comme une masse sombre s'il n'est pas éclairé.

La perception de proximité de l'engin a pu être accentuée par le bruit important de l'hélice dans la nuit. Ainsi, un engin bruyant de 25m de long sur 5m de large a pu être perçu comme un engin plus proche de 5m de long sur 1m de large.

L'hypothèse du vol de nuit d'un dirigeable, bien que non démontrée, est celle qui correspond le mieux aux déclarations des témoins.

5- CONCLUSION

Etrangeté : bien que relativement étrange aux yeux des témoins, le phénomène présente un caractère d'étrangeté faible : en effet la forme de l'objet, sa vitesse, le bruit sont compatibles d'un aéronef de construction bien humaine, bien que celui-ci présente quelques caractéristiques étonnantes : absence de signalisation lumineuse, forme inhabituelle.

Consistance : les informations collectées présentent une consistance moyenne (deux témoignages visuels qui se recoupent et se complètent, un troisième témoignage auditif). Les deux premiers témoins, rencontrés lors de l'enquête, sont a priori de bonne foi et crédibles, mais il existe une contradiction entre la déclaration du témoin n°1, qui déclarait ne pas avoir réveillé le témoin n°2, et la déclaration du témoin n°2 un an après les faits, qui dit être sorti et avoir vu l'engin s'éloigner.

Les déclarations des témoins laissent penser qu'il s'agit très probablement d'un vol de nuit d'un appareil à hélice : dirigeable, hélicoptère ou ULM, probablement plus ou moins clandestin, ou d'un exercice militaire.

Ce cas est classé « B » : observation probable d'un aéronef non éclairé

Etrangeté →	0 (nulle)	1 (faible)	2 (moyenne)	3 (forte)	4 (très forte)
Hypothèses ↓					
Explication certaine	A (Consistance forte)				
Explication probable	B (Consistance forte)				
Inexpliqué	C (Consistance faible)		D1 (Consistance insuffisante) - Témoignage unique non consolidé - Localisation impossible - Reliquat d'hypothèses envisageables non vérifiées		
			D2 (Consistance forte) - Témoignages unique consolidé ou multiples - Localisation confirmée - Hypothèses envisageables toutes réfutées		

ANNEXE (s)

A1- Photo panoramique sur le lieu d'observation (02/03/2013)